



Les espaces verts publics n'ont pas seulement une vocation récréative : les enjeux écologiques sont également nombreux ! Parcs en ville comme zones de loisirs en périphérie peuvent et doivent jouer un rôle important dans la préservation d'une diversité faunistique et floristique souvent mise en péril par l'urbanisation.

Lentement, mais sûrement, l'idée selon laquelle il y aurait incompatibilité fondamentale entre ville et nature disparaît des esprits. Les problématiques d'entretien des espaces verts intègrent ainsi, petit à petit, celles de la protection de l'environnement.



Ginkgo biloba

Histoire d'Y

Le terme « ginkgo » vient du japonais « ginkyo » ... à une faute de frappe près ! En effet, le naturaliste qui lui donna son nom, le suédois Linné, s'était basé sur une description dans laquelle le « y » avait été malencontreusement remplacé par un « g ». L'erreur a ainsi été consacrée par l'histoire ...

Plusieurs ginkgos biloba sont observables dans notre agglomération, notamment place Wilson, mais aussi au Jardin Royal ou bien encore au Jardin du Grand Rond.

En dehors de son allure unique, et de ses feuilles à la découpe si singulière, l'odeur caractéristique et peu agréable de ses fruits tombés au sol, à la fin de l'automne, rend le ginkgo reconnaissable entre tous !



DANS LA MÊME COLLECTION

- | | |
|--|--|
| N°1 Cultiver la nature... dans les espaces agricoles | N°6 Parcs et espaces verts... une nature à partager |
| N°2 Et au milieu coule la Garonne... | N°7 Jardiner la biodiversité chez soi... |
| N°3 Les zones humides des cours d'eau... réservoirs de biodiversité | N°8 Union de nature entre ville et agriculture... pelouses, landes, prairies et bocages |
| N°4 Les mille et une pièces d'eau de l'agglomération... | N°9 Quand le bois joue le jeu... de la richesse et de la diversité |
| N°5 La friche urbaine... heureuse anomalie dans la ville | N°10 Quand la nature lézarde... entre briques et vieilles pierres |

Conception rédaction : Aurélie NARS ; Antoine GAILLARD

Crédits photo : Nature Midi-Pyrénées ; S. DANFLOUS ; G. POTTIER ; J. CELLE ; PH. TIREFORT ; FX. LOIRET ; J. CALAS ; PH. LAMBRET ; J.-F. BOUSQUET ; G. PEDRON ; D. WATTS ; F. LEMONIER ; J.-P. VACHER – Illustration : Florence BESANÇON

Ces 10 brochures ont été réalisées par



Nature Midi-Pyrénées
Association régionale de protection de la nature
14 rue de Tivoli, 31068 Toulouse – Tél. 05 34 31 97 32
www.naturemp.org
en partenariat avec



Maquette, réalisation : www.nuances-du-sud.fr

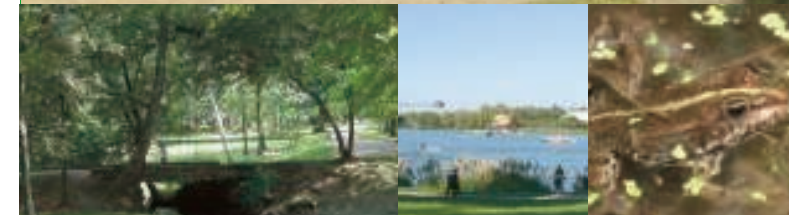


Vivre avec la Nature
DANS L'AGGLOMÉRATION
TOULOUSAINE

6

Parcs et espaces verts ...

une nature à partager ...



Ce n'est pas parce qu'on habite

en ville qu'on cherche forcément à fuir la campagne. Au contraire, nombreux sont les citoyens qui expriment aujourd'hui le souhait de voir leur lieu de vie intégrer des éléments naturels de façon plus harmonieuse et plus familière.

Rendre la ville plus vivante, et par là même plus vivable : voici la lourde tâche qui incombe aux parcs et jardins municipaux des zones urbaines. Sur l'agglomération toulousaine, ceux-ci prennent des formes aussi diverses que la Prairie des Filtres, le parc Compans Caffarelli, le Jardin des Plantes, le parc de la Maourine...

Preuve que ce besoin d'espaces de verdure s'accroît constamment : ces dernières années ont vu l'émergence d'une nouvelle forme d'aménagements verts, les « zones de loisirs », telles que celles de Sesquières ou de La Ramée. Ces espaces intègrent des aménagements destinés aux sports de plein air, aux loisirs... sur des surfaces étendues, en périphérie des agglomérations.

Sieste, footing et aménagement du territoire

Imaginons un instant une ville sans espaces verts : il est probable qu'on y étoufferait assez rapidement ! Parcs et jardins publics jouent donc un rôle central dans la **qualité de vie** en agglomération : on peut s'y promener ou même pique-niquer, tout en laissant les enfants jouer et prendre l'air... Certains viennent y bouquiner, d'autres simplement faire la sieste...

Leur succès ne se dément donc pas, et l'essor récent des nouvelles zones de loisirs atteste que l'usage de la « nature aménagée » ne cesse d'évoluer : le citoyen aspire désormais à y passer plus de temps et y être plus actif, à interagir véritablement avec les éléments.

D'autre part, la gestion d'espaces aussi vastes que ceux occupés par les zones de loisirs a des impacts non négligeables sur l'aménagement du territoire. Notamment, une zone verte à proximité d'un cours d'eau, en zone inondable, peut, si elle est convenablement gérée, contribuer à améliorer la qualité de l'eau et à limiter les effets des crues.

Des espaces à partager...

Il importe donc de bien réfléchir à la gestion que l'on applique à ces espaces verts urbains et périurbains... sachant que l'intérêt récréatif des sites n'est pas incompatible avec leur valeur écologique, bien au contraire ! Un échange de bons procédés entre l'homme et la nature est en effet possible au sein de ces espaces verts, afin que le besoin de nature exprimé par les citoyens ne se traduise pas forcément par une totale instrumentalisation de celle-ci.

Ainsi, certaines surfaces peu fréquentées des espaces verts peuvent faire l'objet d'un entretien « extensif », c'est-à-dire d'une tonte moins fréquente que ce qui est classiquement pratiqué, et de l'abandon du recours massif aux herbicides chimiques. Principes qui ne demandent pas ou peu de moyens supplémentaires par rapport à la gestion classique, mais qui permettent de transformer une parcelle de gazon uniforme coupé ras en pré foisonnant de vie !

Le parc ne se contente alors plus d'être un **espace de vie et de détente pour les habitants, mais aussi pour des fleurs sauvages, des bourdons, des coccinelles**... C'est l'occasion pour nous autres citoyens de redécouvrir une nature un peu plus... naturelle, toujours esthétique mais qui vit alors par elle-même, et non plus « sous perfusion »...

Une nature urbaine vivante et fonctionnelle

Si nous avons tout à gagner au verdissement des agglomérations, il serait cependant dommage que notre rapport à la nature en ville ne soit qu'à sens unique. En effet, de même que les jardins particuliers ou partagés (voir la plaquette de la même collection qui leur est consacrée), les espaces verts publics peuvent représenter une nature urbaine écologiquement riche, notamment grâce aux principes de la « **gestion différenciée** » (l'entretien extensif constituant l'un de ces principes).

Cette dernière a pour fondement de mieux tenir compte des cycles de vie de la faune et de la flore, sans pour autant faire l'impasse sur les usages récréatifs initiaux des espaces verts.

Ainsi, partout où cela est possible, la gestion différenciée favorise l'installation d'espèces végétales et animales locales, ainsi que le développement d'écosystèmes relativement autonomes. Faune et flore s'intègrent alors à un ensemble dynamique d'interactions, qui regagnent un fonctionnement un peu plus naturel. Par exemple, au sein d'un couvert végétal devenu comparable à celui d'un pré, les nouvelles pousses n'apparaissent plus seulement grâce au jardinier, mais également parce que des fleurs ont pu être pollinisées par des insectes butineurs !

Les arbres et les hommes...

L'une des stars incontestées des espaces verts, c'est bien sûr l'arbre, qu'on est toujours charmé de rencontrer dans un environnement urbain... Sur la seule commune de Toulouse, on en recense ainsi plus de 150 000 !



Sitelle torchepot

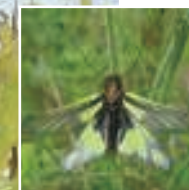
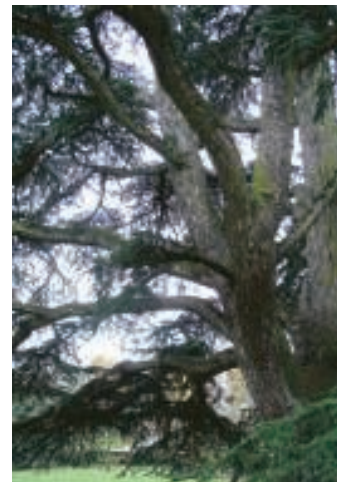
Parmi les arbres privilégiés au sein des parcs et jardins publics, on trouve le **Ginkgo biloba**, champion de l'adaptation qui a survécu à nombre de bouleversements géologiques et climatiques au cours de l'histoire, et qui se montre aujourd'hui particulièrement résistant à la pollution urbaine. A l'automne, ses feuilles prennent, avant de tomber, une teinte jaune d'or caractéristique qui lui vaut le petit nom d'« arbre aux mille écus ».

Autre arbre notable, fréquent, également exotique, des parcs et jardins publics : le **Cèdre du Liban**, grand conifère dont le port majestueux est célèbre pour orner le drapeau d'un de ses pays d'origine.

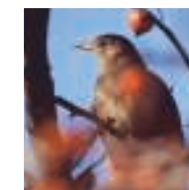
Alors que les zones bâties ne cessent de s'étendre, il devient essentiel d'élaborer de nouveaux modes de cohabitation ville / nature... Évolution dans laquelle les parcs et jardins publics ont leur rôle à jouer.

Notons toutefois que ces arbres d'ornement sont des espèces exotiques. Or, comme nous l'avons vu, les espaces verts ont également vocation à constituer un refuge pour les essences locales : là encore, il s'agit de trouver le plus juste compromis !

Cèdre du Liban



Ascalaphe



Merlette



Tortue de Floride



Maronnier

